COMPTEURS D'EAU



AVEZ-VOUS TRANSMIS VOS DONNÉES DE LECTURE?

DATE LIMITE | 30 NOVEMBRE

Merci de ne pas tenir compte de cet avis si vous avez déjà transmis vos données.

À Saint-Mathias-sur-Richelieu, la majorité des immeubles sont dotés d'un compteur d'eau qui enregistre la consommation de l'eau potable.

La consommation d'eau annuelle est facturée sur le compte de taxes municipales de l'année suivante.

Les propriétaires sont responsables de la transmission des données de lecture à la Municipalité.

VOUS DEVEZ NOUS FAIRE PARVENIR LES DONNÉES DE LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU **AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE.**

À défaut, la Municipalité fera une moyenne de votre consommation d'eau des quatre (4) dernières années, majorée de 15 % et **une pénalité sera appliquée** conformément au règlement.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour faire de cette procédure un succès.

DES QUESTIONS ?

CONTACTEZ-NOUS : INFO@ST-MATHIAS.ORG | 450-658-2841

LECTURE DES DONNÉES

La lecture se fait sur le compteur d'eau qui se trouve à l'intérieur de votre domicile. Il se trouve généralement au sous-sol de votre propriété, près de la valve d'entrée de la conduite d'eau principale.

Pour en faire la lecture, ouvrez d'abord le couvercle qui recouvre le compteur. Les chiffres sont disposés de la même façon que sur un odomètre de voiture.

Certains compteurs d'eau sont calibrés en gallons et d'autres en mètres cubes (m^3). La façon de procéder reste la même. Vous devez inscrire votre lecture de consommation de la même façon qu'elle est inscrite sur votre compteur d'eau.

Il est également demandé d'inscrire le numéro de série de votre compteur. Celui-ci est inscrit sur le couvercle ou sur la base de votre compteur intérieur ou extérieur (8 ou 9 chiffres).

Pour les propriétaires possédant plusieurs propriétés desservies par le service d'aqueduc, il est important de remplir un formulaire pour chacune de vos propriétés.

Si vous possédez plus d'un lecteur à la même adresse, vous devez remplir un formulaire pour chacun des compteurs.

Saint-Mathias SUR-RICHELIEU